

## Contrat de Licence d'Utilisation – A-co-rL

Entre les soussignés :

**La Société A-co-rL**, Capital social 2000 Euros N° Siret 81439985300021 RCS SAINT-BRIEUC dont le siège est situé au 31 rue de Paris, Bâtiment C, Résidence Lauriane, 22000 SAINT-BRIEUC, ci-après désignée "le Concédant",

Et :

**M./Mme** : .....

**Adresse** : .....

.....

**Adresse e-mail** : .....

**Téléphone** : .....

Ci-après désigné "le Licencié",

Il a été convenu ce qui suit :

---

### Article 1 – Objet de la licence

Le présent contrat a pour objet d'accorder au Licencié une **licence non exclusive et non transférable** lui permettant d'utiliser, pour un **projet de construction unique et personnel**, les plans architecturaux, les dessins, les modèles et le brevet d'invention mis à disposition par le Concédant via le site <https://www.acorl.fr>.

---

### Article 2 – Étendue des droits concédés

Le Licencié est autorisé à :

- Utiliser les plans de principe à des fins personnelles dans le cadre d'un seul projet de construction.
- Confier la réalisation des travaux à l'entreprise ou au constructeur de son choix, à **l'exception du puits de lumière**, dont la mise en œuvre devra obligatoirement être effectuée par un **fabricant agréé** par la société A-co-rL.
- Une **liste des fabricants agréés** sera transmise au Licencié, qui pourra librement choisir parmi ces prestataires agréés pour la réalisation du puits de lumière.

Le Licencié **s'interdit** :

- Toute reproduction, diffusion, commercialisation ou modification des plans.

- Tout usage des plans ou du brevet à des fins multiples, industrielles ou commerciales.
- 

### **Article 3 – Durée de la licence**

La présente licence est accordée pour une durée illimitée, mais pour un **usage unique**, limité à un seul projet de construction.

---

### **Article 4 – Conditions financières**

Le présent contrat est conclu moyennant le paiement des éléments suivants :

- Le **prix TTC du modèle de plans choisi**, tel qu'indiqué sur le site internet au moment de l'achat.
- Un **forfait de 8352 € TTC** au titre de la licence d'utilisation du brevet d'invention et des dessins/modèles.

Le **montant total** doit être réglé par **carte bancaire** ou **virement bancaire**, en une seule fois.

---

### **Article 5 – Validation et retour du contrat**

Le Licencié devra :

1. Télécharger le présent contrat depuis le site internet de la société A-co-rL ;
2. Le **remplir, dater, signer** de manière manuscrite ;
3. L'envoyer par **courrier recommandé avec accusé de réception** à l'adresse suivante dans un **délai maximal d'un mois** à compter de la date d'achat :

**A-co-rL**

31 rue de Paris – Bâtiment C – Résidence Lauriane  
22000 SAINT-BRIEUC

Tout contrat de licence non retourné dans le délai imparti sera considéré comme **nul et non avenu**, et **non remboursable**.

---

### **Article 6 – Clause de responsabilité**

Le Concédant ne saurait être tenu responsable de l'exécution des travaux ou des éventuels dommages résultant d'une mauvaise mise en œuvre, notamment si elle est réalisée par une entreprise non agréée pour le puits de lumière.

Le Licencié est seul responsable de la conformité réglementaire et technique de son projet.

---

**Article 7 – Loi applicable et juridiction compétente**

Le présent contrat est régi par le **droit français**. Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat relèvera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social d'A-co-rL.

---

**Fait à :** .....

**Le :** ..... / ..... / 20....

**Signature du Licencié précédée de la mention manuscrite :**  
"Lu et approuvé, bon pour accord de licence d'utilisation"

(Signature)

---

**Signature pour A-co-rL**

Nom du représentant : *Seawing* .....

Fonction : *Président* .....

(Signature + cachet si applicable)

